BASTIDES de LOMAGNE

Vous êtes artisan ou commerçant en Bastides de Lomagne

Vous avez un projet d'investissement ?

Bénéficiez d'une aide financière !

FISAC

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

Ensemble dynamisons votre activité!

Le FISAC est un programme d'actions destiné à accompagner le maintien, le développement et la modernisation des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, en milieu rural.

Pour qui ?

- Les entreprises artisanales, commerciales et de services inscrites au Répertoire de Métiers (RM) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)
- Installées sur le territoire de la Communauté de communes Bastides de Lomagne
- Avec une surface de vente < 400 m²
- Un chiffre d'affaire < 1 million d'euros HT

Pour quels types de travaux et d'investissements ?

Les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : rampe d'accès, porte, guichet...

La modernisation et la sécurisation des locaux : agencement intérieur, peinture, carrelage, sanitaires clientèle, présentoirs, systèmes antivol, grilles....

La rénovation des vitrines : enseigne, façade commerciale, store, menuiserie...

La modernisation des équipements : acquisition de matériel de production

Quelle aide ?

Le taux d'aide pour votre projet d'investissement est fixé à **30% maximum de vos dépenses HT** (financés à parité par la CCBL et l'Etat)

Pour des dépenses comprises **entre 1 000 € et 20 000 €**

1 seul dossier par entreprise durant le programme

Ne pas commencer les dépenses avant d'avoir déposer votre dossier de demande d'aide à la CCBL

Les dépenses sont éligibles à partir du **1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2022**

Le programme FISAC en Bastides de Lomagne,
c'est aussi un accompagnement pour :

- vous former à des outils numériques pour améliorer votre communication et visibilité
- être aidé par un professionnel sur vos problématiques quotidiennes: stratégie, RH, hygiène et sécurité, marketing...
- vous aider à mettre en place et à valoriser des actions en faveur du développement durable

Demandez le programme des ateliers et accompagnements

FISAC
Bastides de Lomagne

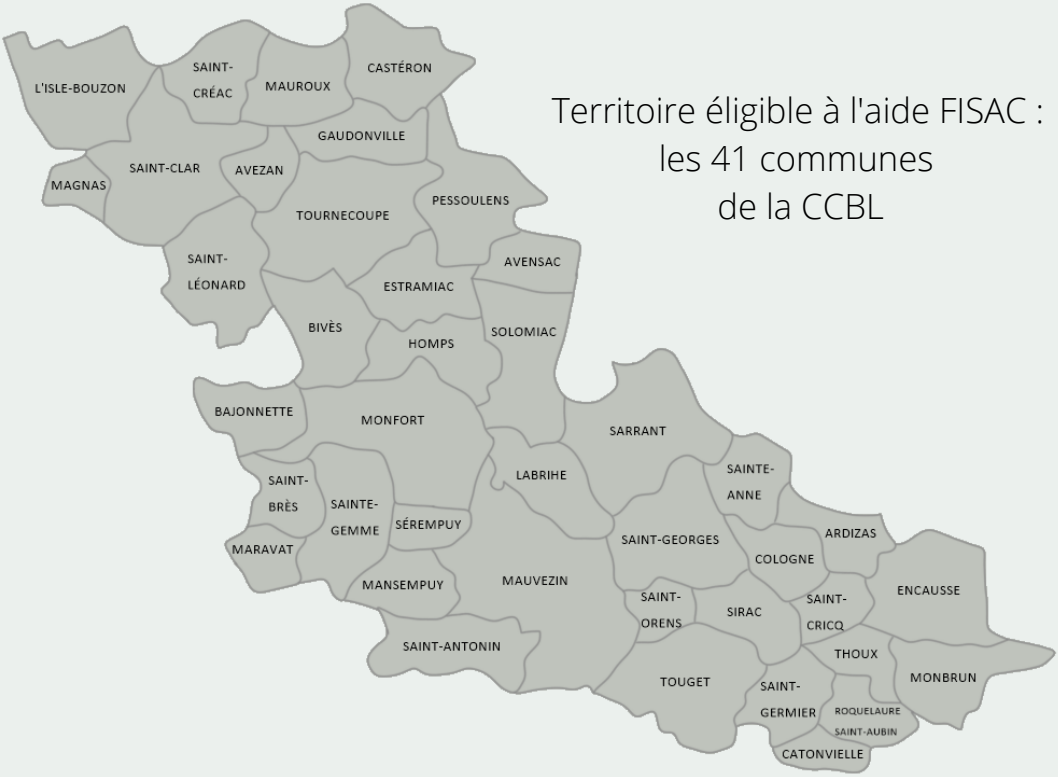

Territoire éligible à l'aide FISAC : les 41 communes de la CCBL

Besoin d'un renseignement, un conseil, n'hésitez pas à contacter le service développement économique de la CCBL :

Fanny STALENQ
06 25 76 85 34
economie@ccbl32.fr

BASTIDES de LOMAGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les partenaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CCI GERS

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Gers

ACAPL'A
L'éco de Mauvezin !

CAP'CLAR